

AVRIL 2022

# RAPPORT ANNUEL 2021

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE  
DE BELFAUX

Préparé par : Claire de Weck

## 2

# LA BIBLIOTHÈQUE

## PERSONNEL

- Claire de Weck (responsable à 45%)
- Annelise Weber (aide-bibliothécaire à 20%)
- Francisca Barros-Berlendis (aide-bibliothécaire à 20%)
- Francine Roulin (comptable)

Les bibliothécaires ont effectué près de **133 heures bénévoles** (en plus de leur taux d'activité) en 2021 pour garantir le fonctionnement de la bibliothèque.

- 2020 : 112 heures bénévoles
- 2019 : 68 heures bénévoles (sur la base de 2 employées)
- 2018 : 133 heures bénévoles (sur la base de 2 employées)

Un mail a été envoyé au comité, en janvier 2021, pour demander une éventuelle augmentation du temps de travail des bibliothécaires ou de pouvoir externaliser certaines tâches. Cette demande n'a pas été acceptée.

## FORMATION CONTINUE

- Communiquer efficacement avec les autorités (Mme de Weck)
- Des animations pour faire découvrir les livres (Mmes de Weck et Weber)
- Escape game en bibliothèque (Mme de Weck)
- Les élèves à la bibliothèque, une approche de l'accueil (Mme Barros-Berlendis)
- Label Ricochet (Mme de Weck)

Il est à noter que, l'obtention d'une subvention de la Loterie romande (CHF 5000.- dans le cas de la Bibliothèque régionale de Belfaux) est liée, entre autre, au perfectionnement professionnel des bibliothécaires et au nombre d'heures d'ouverture au public !

## OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi de 16h00 à 18h00  
Mercredi de 15h00 à 18h00  
Jeudi de 16h00 à 19h00  
Samedi de 10h00 à 12h00

Ces horaires ont dû être mis en place à la fin du confinement, en mai 2020 (5 heures d'ouverture hebdomadaires en moins). Ce nombre total d'heures d'ouverture au public est, actuellement, in-

# 3

férier à la norme pour les bibliothèques de lecture publique et donc potentiellement préjudiciable pour l'obtention de la subvention de la Loro.

Un courrier au Conseil communal de Belfaux a été envoyé par le groupe de pilotage de l'établissement scolaire de Belfaux au mois de septembre 2021. Il demandait un changement des horaires d'ouverture l'après-midi afin de favoriser l'accès à la bibliothèque pour les élèves. **Il est resté sans réponse à ce jour.**

## VISITES DE CLASSES

Les accueils de classes se font 3 demi-journées par semaine :

- Lundi et jeudi matin pour les classes de Belfaux (3 classes)
- Vendredi après-midi pour les classes de Corminboeuf (2 classes)

Les classes de Belfaux viennent à la bibliothèque toutes les 3 semaines environ, pendant 30 minutes.

Celles de Corminboeuf entre 6 semaines et plus de 2 mois (selon le plan établi par l'établissement scolaire), pendant 15 à 30 minutes selon le temps accordé à la bibliothèque par les enseignants ou à cause des aléas dus au transport.

Lors de chaque visite une activité est proposée mais pas toujours acceptée par les enseignants (en particulier ceux de Corminboeuf), puis les élèves peuvent emprunter 3 documents.

Un courrier au Conseil communal de Belfaux a été envoyé par le groupe de pilotage de l'établissement scolaire de Belfaux au mois de septembre 2021. Il demandait s'il était possible d'ajouter 4 heures par semaine dès janvier 2022 pour permettre à l'ensemble des classes de venir régulièrement à la bibliothèque\*, le nombre de plages horaires attribuées à l'accueil des classes étant insuffisant au regard des demandes émises par les enseignant(e)s. **Il est resté sans réponse à ce jour.**

\*L'accès aux bibliothèques figure depuis 2014 dans la loi scolaire et les attentes institutionnelles relatives à la mise en contact des enfants avec les livres et la littérature figurent également dans le Plan d'étude romand (PER)

# 4

<b>FOND</b>	A la fin de l'année 2021, il y avait 11'959 documents documents en rayon.
<b>NOMBRE DE PRÊTS</b>	33'364 documents ont été prêtés en 2021 (nombre de visites de lecteurs : 7'580)
<b>NOUVELLES ACQUISITIONS</b>	1'015 nouveaux documents ont été catalogués, dont 110 dons
<b>LECTEURS</b>	859 lecteurs, dont 703 enfants/adolescents sont actifs régulièrement. 65 utilisateurs extérieurs (non-domiciliés dans une des communes finançant la bibliothèque) sont des usagers réguliers.
<b>NOUVEAUX COMPTES</b>	178 nouveaux comptes ont été créés en 2021
<b>CATALOGUE</b>	<p>Depuis la pandémie, le catalogue en ligne est régulièrement sollicité et consulté par les usagers. La responsable a investi plusieurs heures pour le simplifier, le mettre à jour et l'améliorer pour qu'il soit le plus clair et le plus ergonomique possible.</p> <p>De nombreuses commandes en ligne sont passées, ce qui implique du temps de préparation en dehors des heures d'ouverture au public.</p>
<b>COVID 19</b>	<b>22 décembre 2020</b> , le Conseil d'Etat fribourgeois annonce que les bibliothèques publiques sont fermées au public jusqu'au 22 janvier 2021. Toutefois, les accueils de classes et le prêt aux enfants est autorisé.

# 5

Durant les fêtes de fin d'année, il a donc fallu :

- prolonger tous les prêts sur les comptes adultes et enfants/jeunes adultes (hors cercles scolaires de Belfaux/Corminboeuf/CO) jusqu'à la réouverture
- contacter toutes les personnes concernées et les avertir qu'elles ne pouvaient plus accéder à la bibliothèque
- réactiver l'offre du "Prêt à l'emporter" le 5 janvier
- communiquer sur le site internet, sur les réseaux sociaux et à la bibliothèque

**5 janvier 2021**, le Conseil d'Etat met fin aux exceptions cantonales en matière d'ouverture/fermeture des lieux publics.

Les bibliothèques ont donc pu réouvrir, dès samedi 9 janvier 2021, pour le prêt uniquement et sous réserve d'éventuelles mesures, annoncées par le Conseil fédéral (CF) le **13 janvier 2021**.

Sur la base de ces indications, la Bibliothèque régionale de Belfaux, comme d'autres bibliothèques, a décidé d'attendre les décisions du CF afin d'éviter toute confusion, erreur de communication ou revirement de situation.

Elle accueillera de nouveau du public, uniquement pour le prêt et le retour des livres, dès le mardi 19 janvier.

Depuis ce jour, le nombre de personnes présentes simultanément, à la bibliothèque, a été limité à 8 (bibliothécaires y compris) durant le prêt au public. Les zones de lecture (fauteuils, estrades) étaient inaccessibles, le port du masque (dès 12 ans) ainsi que la désinfection des mains obligatoires.

# 6

Il a fallu, dès lors, mettre sur pied une signalétique, demander aux usagers d'attendre dans le hall/à l'extérieur, compter le public présent pour respecter les mesures.

**31 janvier 2021**, suite à la découverte de plusieurs cas de Covid-19 de souche anglaise dans l'établissement scolaire de Belfaux, le service du médecin cantonal prend la décision, à titre préventif, de fermer l'école ainsi que tous les services annexes la semaine du 1er au 5 février 2021. L'accès au bâtiment étant totalement interdit, il n'a pas été possible de faire du prêt à distance.

Cette mesure a ensuite été prolongée jusqu'aux vacances de Carnaval pour les élèves, mais la bibliothèque a pu accueillir à nouveau du public dès le 9 février.

**29 juin 2021**, suite aux annonces du Conseil fédéral, les mesures sanitaires ont pu être assouplies :

- Réouverture des zones de lecture chez les adultes et les enfants !
- Plus de limitation du nombre de personnes présentes simultanément dans les locaux de la bibliothèque

Le respect des distances, le port du masque et la désinfection des mains restaient obligatoires.

**7 septembre 2021**, le Conseil fédéral introduit l'obligation du Certificat Covid pour, entre autre, les lieux culturels. L'application de cette mesure, ne pouvant pas être mise en oeuvre par une seule bibliothécaire, en particulier lors de l'ouverture du samedi matin, 3 étudiantes seront engagées pour le contrôle.

# 7

Cependant, l'entrée en vigueur de ce contrôle entraîne, très rapidement, une baisse de la fréquentation et les bibliothécaires assureront elles-même cette vérification dès les vacances d'automne 2021, en plus de leur travail habituel.

A noter que, durant toute la crise du Covid, les employés de la bibliothèque ont dû assumer seules, les conséquences des différentes annonces officielles. Rarement, les membres du comité, qui est pourtant leur employeur, ne se sont inquiétés de savoir si les mesures exigées étaient appliquées et si les employées avaient besoin d'aide. Lors de l'entrée en vigueur du contrôle du Pass Covid, la responsable s'est permis de les mettre à contribution, cette situation ne faisant pas partie de son cahier des charges ... Elle a toutefois dû elle-même se charger de rédiger les contrats de travail et de s'assurer qu'ils soient corrects.

**ANIMATIONS** Vu les mesures sanitaires en vigueur tout au long de l'année 2021, seule une séance "Né pour lire" a pu être organisée le 26 novembre 2021.

**AMÉNAGEMENT** Les bibliothécaires ont mis à profit la fermeture de l'école par le médecin cantonal, en février 2021, pour revoir complètement la signalétique dans la bibliothèque et améliorer celle des albums documentaires.

En mai, elles créaient, dans le coin album, un "arbre" décoratif.

**DEMANDE DE DONS** Aucune demande de dons n'a été envoyée en 2021 malgré l'impulsion de la responsable.

## 8

**MOYENS DE  
COMMUNICATION**

La bibliothèque dispose d'un site internet/catalogue ainsi que d'une page Facebook. L'administration est assurée par la responsable.

**FONCTIONNEMENT  
DE L'ASSOCIATION**

- Comité :

La dernière séance du comité de la bibliothèque a eu lieu le 7 décembre 2020 (pas de PV transmis à ce jour). Selon les statuts (art. 12.2), la/le président-e de l'Association "convoque le comité régulièrement, au minimum 2 fois par année. Le comité peut également être convoqué sur demande d'au moins 2 membres"

- Assemblée générale 2021 (à noter qu'il n'y a pas eu d'AG en 2020)

Elle s'est tenue le 23 avril 2021 en présence de Mme Frésard (présidente du comité), Mme Bussey (déléguée de Corminboeuf), M. Stockel (délégué de Belfaux), Mme Mantel (membre du comité, représentante de la paroisse) et la responsable de la bibliothèque (avec une voix consultative). Elle a duré une dizaine de minutes. Mme Muriel Frésard a annoncé son retrait de la présidence de l'association. Depuis cette date, aucun comité n'a été reformé.

- Statuts de l'association

Ils ne sont plus à jour, n'ayant pas été modifiés depuis que la commune de La Sonnaz a quitté l'Association à la fin de l'année 2018.

Il résulte des points cités ci-dessus que la gestion et le bon fonctionnement de la bibliothèque repose entièrement, et depuis plusieurs mois, sur la responsable de la bibliothèque et ses collègues. Le statut "associatif" de la bibliothèque a atteint ses limites depuis plusieurs mois/années.



# 9

## BUDGET 2021

Au cours de l'année 2021, de gros travaux de mise aux normes/modifications du câblage informatique ont été effectués dans l'établissement scolaire de Belfaux.

La bibliothèque a été incluse dans les travaux sans que cela n'ait été prévu dans son budget, ni discuté au sein du comité. Il s'en est suivi un gros dépassement dans le poste informatique (facture de 2032.65 de l'entreprise ETF payée en 2021 et de 3575.65 de l'entreprise Tebicom, reportée sur 2022).

La responsable n'étant pas à même de valider ces dépassements (en particulier la deuxième facture), elle s'est tournée vers les Conseillers communaux en charge de la bibliothèque (Mme Frésard et/ou M. Vallat, ainsi que M. Gentil), ainsi que la représentante de la paroisse, Mme Mantel.

Ses messages sont soit restés sans réponse (Belfaux), soit M. Gentil n'étant pas en mesure de répondre, le comité ne s'étant pas formé et n'ayant jamais siégé. Mme Mantel, quant à elle, pensait qu'il fallait accepter ce dépassement s'il entrait dans le budget et encourageait le comité à soutenir les bibliothécaires.

A noter que, durant le mois d'août-septembre 2021, la comptable, Mme Roulin, a été en arrêt de travail, puis a repris progressivement. Durant cette période, c'est la responsable qui a dû gérer le report des factures, la gestion des rappels, personne n'étant en mesure de remplacer Mme Roulin.

## AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

En août 2020, la responsable apprenait, par des "bruits de couloirs" que Stéphane Sugnaux, responsable d'établissement à Belfaux, avait proposé que la salle de classe, située à côté de la bibliothèque, soit attribuée à cette dernière.

Aucune communication officielle n'étant parvenue à la bibliothèque, un courrier a été adressé au Conseil communal de Belfaux, en octobre 2020 . **Il est resté sans réponse à ce jour.**

# 10

Une séance entre Mme Frésard, M. Sugnaux et la responsable a eu lieu le 2 mars 2021. Aucun PV n'a été pris, mais M. Sugnaux appuyait sa proposition, en insistant sur l'importance de l'accès à la bibliothèque pour les élèves et sur le succès des visites de classes proposées par les bibliothécaires.

Depuis, aucune communication officielle n'est parvenue, les informations devant être glanées çà et là (concierge, responsable d'établissement).

Par ce biais, au mois de juin 2021, la responsable apprenait que le projet d'agrandissement discuté par la commune de Belfaux prévoyait un double accès à la bibliothèque, sans relier les deux espaces existants.

N'ayant pas été consultée pour ce projet, elle se permettait donc de contacter directement le Conseiller communal en charge des bâtiments, M. Schickel, pour l'inviter à la bibliothèque, lui présenter les lieux et lui parler des incidences d'une telle proposition sur le fonctionnement de la bibliothèque :

- impossibilité de s'occuper simultanément des usagers dans deux sections,
- aucune vision des entrées et sorties à la bibliothèque,
- risque de vol, donc nécessité de doubler le personnel les jours d'ouverture au public ou d'équiper les documents d'antivol.

M. Schickel a été réactif et à l'écoute, se déplaçant sur les lieux et comprenant parfaitement les difficultés résultant d'un tel projet.

Il a communiqué ensuite régulièrement sur le sujet, a fait estimer des travaux de perçage entre les deux espaces, a contacté le service des monuments historiques, la Commune de Corminboeuf ainsi que la paroisse et budgétisé les travaux pour 2022.

# 11

## OBJECTIFS 2022 DES BIBLIOTHÉCAIRES

- réduire les heures bénévoles tout en garantissant le bon fonctionnement de la bibliothèque
- relancer les activités à destination des enfants (et éventuellement des adultes) après les deux années de pandémie
- répondre aux demandes d'accueil de classes
- positionner la bibliothèque en vue l'évolution souhaitée, au niveau cantonal et national, par les projets "Vision 2022-2025" et "Biblio 2030"

"Vision 2022-2025" est un projet de l'Association des Bibliothèques fribourgeoises, en collaboration étroite avec les autorités cantonales, qui vise à fixer des standards minimaux pour les bibliothèques de lecture publique et scolaire du canton. L'environnement ainsi que la société évoluent et les bibliothèques doivent s'adapter pour servir au mieux la population (accessibilité, prestations fournies, etc).

"Biblio 2030" est un projet de BiblioSuisse, l'association faîtière des bibliothèques suisses. Dans son Agenda 2030, l'ONU a fixé des objectifs de développement durable. Les bibliothèques, en leur qualité d'institutions culturelles, ouvertes à tous, peuvent contribuer directement à atteindre ces objectifs, au travers de leurs prestations (ateliers, rencontres intergénérationnelles, documents multilingues, expositions, promotion d'initiatives locales, conférences,...). En donnant un accès (idéalement gratuit...) à la lecture et en proposant un lieu ouvert, où tous les courants de pensée sont les bienvenus, ce sont des lieux qui participeront activement à ce changement.

## CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Si la Bibliothèque régionale de Belfaux continue à ouvrir ses portes et à accueillir des élèves et du public, c'est surtout grâce à ses employées qui aiment leur travail et ont à coeur de le faire bien.

Grâce à leur implication, les usagers n'ont pas vu les difficultés rencontrées depuis plusieurs mois et continuent à profiter de l'offre de la bibliothèque sans interruption et dans de bonnes conditions.

# 12

Un immense merci, donc, à mes collègues pour leur investissement sans faille, leur motivation à toute épreuve et leur grande flexibilité !

La responsable et les employées ne peuvent toutefois pas se substituer continuellement au comité pour couvrir un manque d'implication. N'ayant, de par les statuts, qu'une voix consultative dans le fonctionnement du comité (donc l'impossibilité d'en convoquer un nouveau), la marge de manœuvre est très limitée ...

Merci également aux enseignant-e-s pour leur collaboration tout au long de l'année.

Un grand merci, enfin, à nos usagers, petits et grands, avides de lecture, qui passent le pas de la porte avec le sourire et qui ont continué à venir emprunter des documents, malgré les mesures sanitaires contraignantes.

Ils sont la raison d'être de la bibliothèque et c'est pour eux que nous sommes (toujours) là.